



# L'éducation aux médias au service de la réussite et du bien-être

École de la plage, Biscarosse, Landes

## Numérique



### PRÉSENTATION DU PROJET

En s'appuyant sur les résultats des évaluations de 6e en français et en lien avec l'évaluation de l'école menée l'année passée, l'école a souhaité développer un projet autour de l'éducation aux médias, pour travailler cette discipline sous le prisme de l'information écrite et audiovisuelle.

Il permettra aux élèves journalistes en herbe de travailler sur de multiples thématiques et de développer des compétences transversales autour du français, de la citoyenneté ou encore de l'ouverture culturelle et artistique.

Le projet développe une continuité entre les différents temps de l'élève (scolaire et périscolaire) en investissant des thèmes transversaux en lien avec le projet éducatif de territoire (PEdT) et en impliquant les parents lors de concertations et débats sur :

- les réseaux sociaux : ne pas interdire mais savoir utiliser ;
- les médias chez les plus jeunes : comment aborder l'information ?
- information ou désinformation ?



### OBJECTIFS

- La réussite de tous, chacun à son niveau : projet porteur pour les élèves en difficulté, projet porteur pour les élèves en réussite.
- La possibilité pour tous d'avoir accès à une éducation où le vivre ensemble est une priorité au quotidien.
- La possibilité pour tous de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et son évolution.



## **PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET**

École de journalisme de Bordeaux

France 3 Aquitaine

Sud-Ouest

France Bleu Gascogne, Mont-de-Marsan

Association Du cinéma plein mon cartable, Dax

Bisca TV

Service communication de la mairie

Communauté de communes

Collège Nelson Mandela de Biscarosse

Clémi

Partenaires à contacter : journalistes professionnels, artistes pour des résidences, BTS audiovisuel



## **FINANCEMENT ACCORDÉ AU PROJET**

Montant total alloué par l'Éducation nationale dans le cadre du FIP : 36627 €, dont :

- 6000 € de rémunération d'intervenants extérieurs (artistes, journalistes, spécialistes des médias, spécialistes images et vidéo);
- 2000 € de frais de déplacement;
- 28627 € de matériel.